

SAMEDI 29 MAI 2004

**1^o
T
R
A
I
L

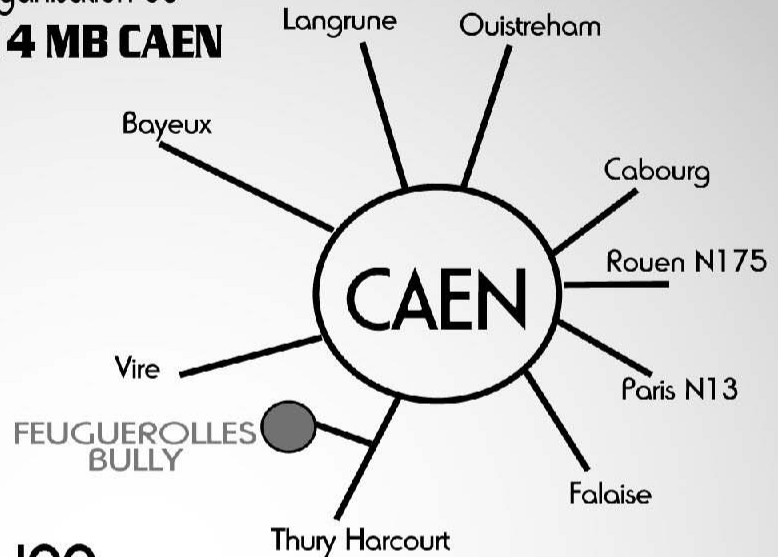
D
E
S

C
A
R
R
I
È
R
E
S**



FEUGUEROLLES-BULLY

une organisation du
CLUB 14 MB CAEN



Départ à 15H00
chemin de la mine
distance 16 kms
2 boucles de 8 kms

Engagements: **8** €uros
(10 €uros sur place)

1 Lot à chaque participant
limité aux 400 premiers inscrits

LE CHIC



125, rue de la Delivrande - 14000 CAEN
Tél. : 02 31 94 30 00

MASSÉLIN



LOOK CANIN
4 rue Avenir
02 31 82 58 85

WWW.CLUB14MB.COM

BULLETIN D'ENGAGEMENT

1^{er} TRAIL DES CARRIÈRES FEUGUEROLLES-BULLY

à compléter et à retourner avant le 21 Mai 2004

Chèque d'engagement à l'ordre de: **CLUB 14 MB CAEN**

adressé à : Daniel DEGOULET - 64 rue St Ouen - 14000 CAEN

Tel: 02 31 75 07 92 - e-mail: t.degoulet@free.fr



Nom:

Prénom:

Année de naissance:

Sexe: F

H

Adresse:

Ville:

Code postal:

Licencié F.F.A.

Club:

N° de licence

(obligatoire: joindre photocopie de votre licence 2003-2004)

Licencié autres fédérations

Fédération:

N° de licence

(obligatoire: joindre photocopie de votre licence 2003-2004)

Non licencié:

joindre obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied, établi par un médecin et datant de moins d'un an (photocopies acceptées).

Loi n° 99.223 du 23 mars 1999, relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte anti-dopage.

Article 6: la participation aux compétitions sportives organisées par les fédérations sportives, est subordonnée à la présentation d'une licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre indication à la pratique sportive en compétition ou, pour les non-licenciés auxquels ces compétitions sont ouvertes, à la présentation de ce seul certificat ou de sa copie certifiée conforme, qui doit dater de moins d'un an.

Vous pouvez éditer ce bulletin en allant sur notre site

WWW.CLUB14MB.COM